

“Explorons le droit humanitaire” à l’école tunisienne

Une expérience **prometteuse**

Jomaâ Souissi
Enseignant

Mettre en scène des images aussi violentes que celles de la prison d’Abou Ghraïb en Irak, traiter une actualité tachée de sang avec des mots d’espoir, telle a été l’ambition d’un groupe d’élèves de 12 à 15 ans désireux d’exprimer leur initiation humanitaire.

Photo CICR



EDH à l’école, scène d’un spectacle monté par des lycéens de Kélibia

Encore une année scolaire qui s’envole au rythme frénétique d’un temps fou. Quel est le bilan, au niveau strictement professionnel, de cette année qui s’achève ?

Je m’en tiendrais personnellement à une expérience en extrascolaire que je considérerai comme l’événement de l’année.

Tout le monde se souvient que la rentrée a vu dans le rang des enseignants une certaine réticence à l’endroit d’un nouveau programme du ministère : les enseignements

optionnels. Moi-même, j’avoue que j’ai commis ce péché véniel et c’est pourquoi ma joie est d’autant plus grande que j’ai eu tort et que l’expérience a réussi. Un programme en particulier est venu me détromper et me réjouir en conséquence : l’initiation au DIH.

Dispensé sous forme de clubs dans certains établissements en attendant sa généralisation, cette initiation au DIH aura connu un accueil, un enthousiasme et un engouement inattendus de la part des élèves qui en ont bénéficié.

Il faudrait d’abord savoir que derrière ce programme il y a un organisme que tout le monde doit connaître et qui mérite un grand hommage pour les efforts qu’il entreprend en faveur des victimes des conflits armés dans le monde : le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Le programme a un objectif et une ambition : l’objectif est de doter les jeunes d’une culture juridique qui leur permettra de découvrir les règles et les lois internationales qui doivent être respectées et appliquées à l’égard des militaires et des civils en temps de guerre. Ils doivent comprendre qu’en toute circonstance, la dignité humaine doit être respectée. Gageons qu’on ne pouvait espérer meilleur moment pour l’expérimentation d’un tel programme. L’ambition est d’inculquer à ces jeunes une culture de la tolérance, de la justice et du respect de la différence à l’échelle de la planète.

Les enseignants qui ont eu le bonheur d’expérimenter ce programme vous diront à quel point il est réjouissant de voir, au bout de quelques séances, des adolescents métamorphosés dans leur approche de l’actualité dans le monde : plus de maturité, plus de rationalité et surtout une autre manière de se représenter l’Homme et d’envisager l’avenir, un avenir qu’il leur appartient de modeler plutôt que de le subir.

Le succès de cette expérience a de quoi réchauffer le cœur de tous les enseignants qui l’ont conduite et des responsables qui l’ont lancée.

EDUQUER AU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE
 L'expérience tunisienne

Avant d'être un texte de loi, le DIH est une philosophie fondée sur la préservation de la vie et de la dignité humaine. Croire en l'Homme n'est-il pas également le principe fondateur de l'école ? L'éducation constitue la fonction première de l'école tunisienne après l'instruction et la qualification. Le principal objectif de ces programmes disciplinaires est d'aider l'élève à se construire en appréhendant le monde par la lecture des différents signes qu'il lui renvoie.

Bien menée, l'éducation à l'esprit du DIH doit inciter l'élève à interroger le monde afin de le comprendre en dépassant ses paradoxes et ses antagonismes. Elle doit également permettre de renforcer la notion de conscience au sein de l'école. L'implication des élèves est une étape primordiale pour aboutir à leur transformation. Grâce au programme EDH, le réel est introduit et appréhendé en classe même. Aussi, ne vaut-il pas mieux les accompagner dans leur apprentissage de la vie, dans leur chemin initiatique vers la maturité afin de leur éviter des errements préjudiciables.

*Amel Boukhari, inspectrice
de l'enseignement secondaire*

Des chants, du théâtre et du droit

Mettre en scène des images aussi violentes que celles des prisonniers irakiens d'Abou Ghraïb sans qu'il y ait ni victimes ni bourreau, traiter une actualité tachée de sang avec des mots imprégnés d'espoir ; telle a été l'atmosphère dans laquelle a baigné la région de Kélibia le 14 mai 2004. Des adolescents, âgés de 12 à 15 ans, ont ainsi pu relater leur initiation humanitaire. Au programme, de l'émotion, de la création et du droit international humanitaire.

Trois collègues de la région ont célébré par le biais d'un cours spécial, la première année de la mise en œuvre du programme EDH en Tunisie. Mme Nawel Gharbi du

Lycée Khouja et MM. Ali Abid et Jamil Ridane du Lycée Cité El Bostan, les trois professeurs qui ont animé ces séances, ont pu faire le bilan de leurs activités annuelles. Plusieurs ateliers (peinture, chant, théâtre, informatique...) se sont regroupés pour offrir un ensemble de spectacles.

Le public, composé de responsables de l'éducation, des autorités régionales, des représentants du CICR et des parents d'élèves, a ainsi pu se rendre compte de l'impact positif que produit ce programme sur ces adolescents. Une connexion libre et gratuite à Internet a été offerte aux élèves qui suivent le programme pour les encourager à poursuivre leur initiation humanitaire. ■

Support pédagogique EDH, destiné aux adolescents

Explorons le droit humanitaire



➤ **Modules éducatifs
pour adolescents**



COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE